

## PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

### 1. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/10.../ F /2026-2027 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES BATTERIES SOLAIRES DE REMPLACEMENT POUR DIFFERENTS SYSTEMES SOLAIRES DES SITES DE L'OBR

Date de Publication : 24.7/ 2026

Date d'Ouverture des offres : 10.8/ 2026

#### 1. Objet du marché

L'Office Burundais des Recettes (OBR) invite par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées, pour «**la fourniture, installation et mise en service des batteries solaires de remplacement pour différents systèmes solaires des sites de l'OBR**» dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent dans la 2<sup>ème</sup> partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

#### 2. Financement du marché

Le Marché est financé sur le budget Général de l'Etat, exercice 2026-2027.

#### 3. Spécifications du marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

#### 4. Allotissement

Le marché est constitué de 2 lots :

- **Lot 1** : Fourniture, installation et mise en service des batteries solaires de remplacement pour les sites CIBITOKI, MWARO, MAKAMBA, CANKUZO et MUYINGA ;
- **Lot 2** : Fourniture, installation et mise en service des batteries solaires de remplacement pour les sites MURAMVYA, KAYANZA et NGOZI.



## **5. Délai d'exécution**

Pour chaque lot, le délai de livraison, d'installation et de mise en service est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification définitive du marché, mais un soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

## **6. Conditions de participation**

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

**Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.**

## **7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes ([www.DNCMP.bi](http://www.DNCMP.bi)), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h 00' et de 14h 00' à 17h 00', heure locale à l'adresse ci-après :

**Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes,  
Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,  
Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,  
B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 02.**

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de **cinquante mille Francs Burundais (50.000 BIF)** non remboursables, versés sur le compte n° **N°CC10003** ouvert à la Banque de la République du Burundi.

## **8. Dépôt et Ouverture des Offres**

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, **au plus tard le** *12.08.2026* **à 09 h 30 min.** Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier D'appel d'Offres National Ouvert N° DNCMP /** *12.08.2026* **/ F / 2026-2027 pour la fourniture, installation et mise en service des batteries solaires de remplacement pour différents systèmes solaires des sites de l'OBR, à n'ouvrir qu'en séance publique du** *12.08.2026* **, à 10h00'**

L'ouverture des offres aura lieu le ...../ ...../ 2026 à 10 h 00 min dans l'une des salles de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II. Les offres déposées après la date et l'heure indiquées ne seront pas considérées lors de l'ouverture.

#### **9. Délais d'engagement**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de nonante (90) jours calendaires, à compter de la date d'ouverture des offres.

#### **10. Garantie de soumission**

Pour chaque lot, les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée dont le montant est fixé à **cinq millions de francs burundais (5 000 000 BIF)** pour chaque lot et chaque lot fera objet d'une offre séparée. Elles devront porter de manière visible les adresses physiques et électroniques des institutions financières émettrices. Cette garantie restera valable jusqu'au 30<sup>ème</sup> jours inclus suivant l'expiration de la période de validité des offres.

**Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.**

#### **11. Renseignements**

Toute demande de renseignements doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

#### **12. Validité des offres**

Les offres resteront valables pendant un délai de quatre-vingt-dix jour (90) comptés à partir de la date d'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 8.../...7/ 2026

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE  
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

**Cyrille NKANUYE**

